

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage **le mardi matin**. Il est conseillé de déposer vos conteneurs **la veille au soir** et de les rentrer le mardi soir.

ATTENTION CONCERNANT LES JOURS FÉRIÉS :
le ramassage est décalé d'une journée

ENCOMBRANTS

Inscriptions par téléphone :
02 32 56 62 56 (CCPHB)

RAPPEL : HAIES ET TROTTOIRS

L'entretien des haies et des trottoirs devant les propriétés est à la charge des propriétaires.

Horaires autorisés pour les nuisances sonores (tontes, bricolage...)

Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

RAPPEL DES RÈGLES CONCERNANT LES CHIENS

L'animal doit obligatoirement être identifié par une puce sous-cutanée enregistrée auprès de l'organisme I-CAD (Fichier national d'Identification des Carnivores Domestiques), être **tenu en laisse sur la voie publique** et ne doit pas divaguer ni fouiller les poubelles. Les chiens de **catégorie 1 et 2** doivent être **déclarés en mairie, muselés et tenus en laisse par une personne majeure**.

Tout chien errant ou abandonné pourra être **conduit en fourrière**. Les chiens de chasse ou de berger ne sont pas considérés comme errants lorsqu'ils sont sous la surveillance de leur maître.

Pour récupérer un chien placé en fourrière, son propriétaire doit régler les frais de prise en charge et de garde.

À LA RECHERCHE DES PRÉNOMS DE « NOS MORTS POUR LA FRANCE »

À la demande du premier et de la deuxième adjointe, une enquête est menée pour retrouver **les prénoms des 20 personnes inscrites sur le monument aux morts de Berville-sur-Mer**.

Si vous disposez d'informations concernant ces personnes, vous pouvez les transmettre à la mairie de Berville-sur-Mer à l'attention de Jean-Pier Delaume-Myard.

Pour en savoir plus sur cette enquête : rendez-vous sur le site Internet de la commune.



CARG'HO UN TRANSPORT À LA DEMANDE ACCESSIBLE À TOUS



Le service Carg'Ho dessert les communes de la CCPHB lorsqu'aucune ligne régulière n'est disponible, avec une prise en charge et une dépose à l'adresse souhaitée.

- Du lundi au samedi, de **8h à 18h**
- **1 €** le trajet
- Réservation via **l'application Carg'Ho** ou par téléphone minimum 2 heures à l'avance
- 8 places, dont des places accessibles **aux personnes à mobilité réduite**.

BOUGER, PRÉVENIR ET PRENDRE SOIN DE SOI AVEC L'AQUAGYM



L'aquagym est une activité douce et accessible qui permet de **bouger, entretenir sa forme et prévenir les douleurs articulaires**.

Dans l'eau, les mouvements sollicitent les muscles tout en réduisant les impacts sur les articulations.

Une bonne façon de préserver sa mobilité, son équilibre et son bien-être, tout en profitant d'un moment convivial.

ÉTAT CIVIL

Naissances 2026

Noah DELAMARE le 11 mai 2026

Mariages 2026

-

PACS

Emmanuel MOUTIER
et
Nathalie RENAUT

DÉCÈS

Eliane SAILLOT le 22 avril 2026
Pierre LE FRESNE le 11 mai 2026
Brigitte SARAZIN le 22 juillet 2026
Béatrice ALLINE le 20 août 2026



Le mot du Maire Jacky Delile



Chères Bervillaises, Chers Bervillais,

La période caniculaire touche enfin à sa fin, laissant progressivement place à l'arrivée prochaine de l'automne.

La rentrée scolaire s'accompagne cette année de l'arrivée d'un nouveau prestataire de restauration, **CONVIVIO**, avec des repas plus complets et variés, dans le respect de la loi EGALIM qui prévoit notamment au moins **50 % de produits durables et de qualité**, dont **20 % de produits issus de l'agriculture biologique**. Une attention particulière sera portée à la qualité et à la diversité des repas proposés (cf: article en p2.)

La vidéoprotection installée dans la commune montre déjà **son efficacité**, notamment dans le cadre de vols de véhicules et de cambriolages en permettant de recueillir des éléments utiles aux enquêtes et de les transmettre aux autorités compétentes.

Je m'oblige à signaler que certains irréductibles du volant continuent de ne pas respecter le Code de la route et les règles de circulation sur notre commune. Certains refusent notamment les priorités à droite et ne respectent pas les feux de signalisation, pourtant paramétrés pour une circulation à 30 km/h.

Et pour ceux qui auraient encore quelques doutes :

Souriez vous êtes filmés ! Le respect du Code de la route reste l'affaire de tous.

La commune poursuit ses actions concernant **la gestion des eaux pluviales et des ruissellements** plus particulièrement du lotissement des «Marettes» en collaboration avec GEMAPI et la CCPHB et les différents acteurs. une réunion s'est tenue début septembre afin de présenter et d'échanger autour d'une étude d'hydraulique douce. Cette démarche vise notamment à mieux maîtriser les ruissellements, à ralentir les écoulements des eaux pluviales et à limiter **les risques d'inondation sur la commune**.

Dans le port, **les embarcations abandonnées** ont été finalement retirées par leur propriétaires, à l'exception d'un voilier désormais pris en charge par HAROPA PORT, dont le retrait est prévu d'ici la fin de l'année.

La voie verte bénéficie d'une signalétique renforcée par la Direction de la mobilité du département de l'Eure, rappelant l'interdiction des véhicules motorisés. Des contrôles réguliers sont réalisés afin de garantir la sécurité des cyclistes et des promeneurs.

Enfin, **le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** sera finalisé d'ici la fin de l'année.

Par la suite, une réserve communale, sous la forme d'un collectif citoyen, sera constituée afin de renforcer la capacité de la commune à faire face aux situations de crise et aux événements exceptionnels.

Toutes les personnes volontaires souhaitant s'investir et apporter leur aide seront les bienvenues.

Pour plus de détails, les habitants sont invités à consulter le journal communal ou les dossiers disponibles en mairie.

Informations Mairie



30 rue de la république
27210 Berville Sur Mer



Lundi et jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Mercredi : 9h-12h30

Fermée le mardi et le vendredi



02 32 57 61 92



Attention : nouvelle adresse mail de la mairie

Pour joindre la mairie : mairie@commune-bervillesurmer.fr

Permanence en mairie par un conseiller municipal de 9h30 à 12h le mercredi matin.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cimetière



Comme de nombreuses communes, Berville sur mer doit s'adapter à l'interdiction d'usage des produits phytosanitaires notamment au cimetière.

Malgré les efforts de nos agents, son nettoyage n'est pas satisfaisant.

La municipalité étudie actuellement la possibilité de végétalisation de notre cimetière. Nous vous tiendrons rapidement au courant de ce projet.

Comme déjà rappelé, **«il appartient également aux propriétaires de concessions de nettoyer et entretenir le terrain acquis par eux en vue d'une inhumation, ainsi que la moitié du passage qui les sépare des tombes voisines»** (Article 21 du règlement de police du cimetière que vous pouvez retrouver également sur le site de la commune dans la section arrêtés municipaux).

Restauration scolaire 2026-2027

À compter du 1^{er} septembre 2026, la restauration scolaire sera assurée par CONVIVIO, en remplacement de NEWREST.

Prix du repas : 4,47 €

Les repas passent de 4 à **5 composants** :

- entrée
- plat protidique
- garniture
- produit laitier
- dessert
- Condiments et pain compris

À prévoir : les familles sont invitées à fournir des lingettes et des serviettes en papier.

Païement : les repas seront désormais facturés à mois échu. La facture sera envoyée par le Trésor Public et pourra être réglée en ligne par carte bancaire ou dans un bureau de tabac. Les paiements ne se feront plus en mairie.

Absence : merci de bien vouloir prévenir le matin par téléphone soit à la mairie au **02.32.57.61.92** ou à la cantine au **02.32.56.11.38** (avant 9h00).

Plan de Sauvegarde Communale (PCS)

Le 1^{er} juillet, une nouvelle réunion de travail a permis de poursuivre l'élaboration du PCS de Berville-sur-Mer.

Les échanges ont porté sur l'organisation des secours, la répartition des rôles en cas de crise, la mutualisation des moyens avec les communes voisines et la possibilité d'installer une sirène d'alerte pour mieux informer la population.

L'objectif : disposer d'un PCS opérationnel et adapté aux risques du territoire, afin de mieux protéger les habitants face aux situations exceptionnelles (intempéries, inondations, accidents, crises sanitaire ou tout autre événement majeur).

Nouveau Président de la CCPHB

Le 25 juin dernier Mr Delile, Maire, a reçu en compagnie des adjoints de la commune, le nouveau président de la **Communauté de communes Honfleur-Beuzeville** :

Mr Christophe Buisson accompagné de Mr Francois Chanteloup DGS.

Cette rencontre a été l'occasion d'un échange constructif avec le nouveau président sur les dossiers en cours et sur les projets de la Communauté de communes Honfleur-Beuzeville. La Communauté de communes Honfleur-Beuzeville agit dans plusieurs domaines , urbanisme, voirie, transition écologique, mobilité (voie verte et transports) , gestion des risques d'inondations et cela en collaboration avec les communes.

Cette réunion aura permis de faire valoir nos demandes auprès des différents services de la Communauté de communes Honfleur-Beuzeville.

Elections sénatoriales

Le collège de grands électeurs qui élit les sénateurs est composé à 95 % de maires et de conseillers municipaux. Élus de proximité, ils ont un lien particulier avec leurs sénateurs et avec le Sénat, qui assure la représentation des collectivités territoriales.

Lors de sa réunion du 5 juin 2026, le Conseil Municipal de Berville sur mer a désigné les représentants de la commune aux postes de délégués pour les élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 27 septembre prochain.

Membres Titulaires : Delile Jacky, Remy Nicolas, Lebouvier François

Membres Suppléants : Jourdan Evelyne, Langlade Céline, Delaume Myard Jean Pier

SUPERETTE API



Comme nous vous en avons informé dans la plume du mois de mai, les travaux de construction de la Halle devant recevoir la supérette API sont achevés.

Ces travaux imposés par les services de l'état les architectes des Bâtiments de France sont subventionnés à 80%.

La société API ajuste actuellement son calendrier national d'implantations. Le projet prévu sur la commune est maintenu et sera reprogrammé prochainement.

La Société API s'est engagée à nous donner une date sous deux mois. La municipalité vous informera de l'évolution de celui-ci prochainement.

VIE DE LA COMMUNE

NOTRE PETIT MARCHÉ LOCAL

TOUS LES VENDREDIS DE 16H À 20H, VOS COMMERÇANTS HABITUELS

Une information chaque semaine sur panneau pocket vous indiquera les commerçants présents

FOOD TRUCKS

LE LUNDI : Juju pizza



Les événements de l'été

Commémoration du 8 mai 1945



Sous un soleil radieux, la commune a organisé une cérémonie au monument aux morts pour commémorer **le 8 mai 1945, date marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe**. Après le dépôt d'une gerbe et la lecture de la lettre du ministre, les habitants ont été invités à partager un verre de l'amitié au foyer communal. Cette cérémonie a permis de rendre hommage aux soldats et aux civils victimes de la guerre, tout en rappelant l'importance des valeurs de paix, de solidarité et de tolérance.

Concours des maisons fleuries

Vendredi 12 juin la remise des prix pour les trois lauréats du concours des maisons a eu lieu sur le marché de Berville sur mer. Les heureux gagnants sont :

1^{er} prix : Mme Beau Pierrette

2^{eme} prix : Mme Hemery Marie France

3^{eme} prix : Mr Eude Patrick

La municipalité remercie tous les participants et donne rendez-vous en fin d'année pour le concours **des maisons les plus illuminées**.

Kermesse de l'école

Le dimanche 28 juin, s'est déroulée la kermesse de nos écoles organisée par l'association **«Parents des 3 z'écoles»**. Elle a eu lieu à Berville sur Mer, au foyer rural. Les classes de Mmes Fovelle, Rodriguez et Péron ont présenté un spectacle aux familles le matin. Après le traditionnel barbecue, les stands de jeux ont ouvert l'après-midi pour permettre aux enfants de s'amuser. Cet événement convivial permet de fêter la fin d'année comme il se doit mais aussi de réaliser quelques bénéfices que **l'association de parents reverse aux écoles afin d'aider à financer les projets pédagogiques**.

La fête des voisins, la fête de la musique, la fête des marins et la foire à tout

ont rencontré un vif succès !

Merci à tous les bénévoles (musiciens, conseillers municipaux, l'association des Marins de Berville, le comité des fêtes...) pour l'organisation et leurs aides.



Fête des voisins
le 29 mai



Fête de la musique
le 26 juin



Fête des marins le 5 juillet



Foire à tout
le 23 août

Les événements à venir



REPAS DES ANCIENS

**Le 11 octobre 2026
au foyer**

Uniquement sur inscription
auprès de la mairie pour les
+ de 65 ans.



PRÉVENTION SANTÉ

**le 9 octobre 2026
14h-18h**

À LA MAIRIE DE BERVILLE

Profitez du dépistage gratuit !

Retrouvez l'actualité sur :



Application gratuite à
télécharger sur votre
téléphone



Facebook :
mairie Berville sur Mer



Site internet :
www.berville-sur-mer.fr